Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration Sous-direction du Développement Professionnel et des Relations Sociales Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Pierre BLETTERIE Tél. : 01 49 55 74 45 Fax : 01 49 55 74 41 ou 80 59	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2003-1377** **Date : 09 DECEMBRE 2003**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 06/02/2004

Objet : ASMA NATIONALE :Voyages Solidaires subventionnés par l'association en 2004

Résumé : CAMBODGE Patrimoine, Ressources aquatique et développement

Le Sous-Directeur du Développement
Professionnel et des Relations Sociales

Philippe DE CHAZEAUX

MOTS-CLES : ASMA NATIONALE, SOLIDARITE INTERNATIONALE, CAMBODGE, 2004

Destinataires
- Administration centrale - Services déconcentrés - Etablissements d'enseignements publics - Présidents d'ASMA départementales - HARAS, AFSSA, CEMAGREF, CNASEA, DIREN - Retraités du ministère - Correspondants sociaux - Syndicats

CAMBODGE

Patrimoine, Ressources aquatique et développement
15 JOURS PARIS/PARIS
Départ Ven 9 avril ou Sam 10 Avril 2004
Retour Ven 23 ou Sam 24 ou Dim 25 Avril 2004
De 460€ à 1710 € selon votre QF, pour un prix de 1900 €

MISE EN GARDE ET ESPRIT DE CE PROGRAMME

Nous vous proposons une approche du Cambodge qui se veut délibérément plus authentique, loin de la massification et de l'uniformisation du tourisme de consommation . Nous privilégions un tourisme actif, réfléchi, participatif .

A travers cette destination, L'ASMA vous propose ainsi **de voyager autrement,** d'effectuer un voyage riche de rencontres, par la découverte des réalités locales, de la culture, des modes de vie, de paysages mais aussi la situation économique et sociale des cambodgiens de ces régions .

Loger chez l'habitant, vivre au rythme de la vie locale, prendre le temps de l'échange et de la convivialité, voyager en respectant la population locale, les traditions et les coutumes …

Certaines conditions sont requises pour participer à cet échange :

- adopter un comportement responsable et respectueux dans la rencontre avec les cambodgiens, *quelque soit le lieu (aéroport, villes ou dans les villages de pêcheurs), par exemple, ne pas alimenter des pratiques de mendicité ou porter des vêtements provoquants ou encore s'interroger sur la prise d'images photos ou vidéos, s'interroger sur notre désir de folklore …*
- accepter d'être interpellé(e) dans ses certitudes et ses représentations
- s'informer, se préparer à la rencontre
- faire preuve de compréhension et d'esprit d'équipe
- avoir un minimum de sens d'adaptation
- être curieux, complice, souple et plein d'humour face aux imprévus du voyage
- être souple dans les conditions de vie et de confort

Etant donné les spécificités de ce voyage, vous devez savoir qu'en cas de nécessité, des changements d'itinéraire et de programme pourront être effectués en fonction de la météorologie et des impondérables humains et techniques inhérents à ces voyages.

Tout est prévu mais bien vivre le voyage dépend surtout des participants eux-mêmes, de l'atmosphère de cordialité qu'ils sauront faire régner entre eux et ceux qui seront chargés de leur séjour .

Vous participerez ainsi à une forme de tourisme responsable et solidaire qui permet de développer des échanges culturels, d'assurer des retombées financières à la population elle-même … et de ne pas mettre sa conscience en vacances !

La Responsable du secteur Solidarités Internationales — Le Président de l'ASMA Nationale

Christine VERHAEGHE — Patrice ROUER

Comment calculer le QF ?

***R** = Revenu fiscal de référence* ***N** = Nombre de parts fiscales*	***QF = R : (N x 12)***

Pour les personnes n'ayant qu'une part fiscale, il convient d'ajouter 0,25 de part supplémentaire, c'est à dire diviser le revenu fiscal de référence par (1,25 x 12) soit par 15.

Les revenus autres que salariaux, négatifs ou inférieurs au SMIC, seront remplacés par un revenu imposable fictif, équivalent au montant du SMIC net imposable (après application des abattements).

Le solde est à verser au moins 30 jours avant le début du séjour. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour le règlement des prestations à l'étranger.

Aucune subvention n'est accordée aux personnes ne faisant pas partie du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ou d'un organisme ayant passé une convention avec l'ASMA

Quotient familial	Tranche	Pourcentage de réduction sur le prix total du séjour :
de 0 à 351 €	**1**	**60%**
de 352 à 480 €	**2**	**50%**
de 481 à 579 €	**3**	**40%**
de 580 à 762 €	**4**	**35%**
de 763 à 960 €	**5**	**30%**
de 961 à 1.159 €	**6**	**25%**
de 1.160 à 1.342 €	**7**	**20%**
plus de 1.342 €	**8**	**10%**

TARIFS :

Ces prix ne sont pas encore fixés à l'heure de la rédaction de cette note de service mais ce sont des prix maximum qui seront ajustés le cas échéant au moment du solde.

Catégorie de QF	Tranche de QF en euros	Taux de subvention	
1	0 à 351	60	760
2	352 à 480	50	950
3	481 à 579	40	1140
4	580 à 762	35	1235
5	763 à 960	30	1330
6	961 à 1.159	25	1425
7	1.160 à 1.342	20	1520
8	1.343 et plus	10	1710
	Prix sans subvention		1900

LE PRIX COMPREND :
Tous les transports selon le programme (avion et déplacements terrestres), taxes aériennes et de sécurité, tous repas pendant le séjour au Cambodge, guides, entrées et visites

LE PRIX NE COMPREND PAS :
Pourboires qu'il est d'usage de donner en fin de randonnée. Au total, sur place, prévoir entre 45 et 60 € de dépenses diverses (pourboires, boissons et autres petites dépenses incontournables)

Conditions d'annulation imposées par le prestataire :
En cas d'annulation survenant à moins de 30 jours avant le départ, le montant des frais sera le suivant :
- de 29 à 21 jours avant le départ : 25 % du prix agence
- de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du prix agence
- de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du prix agence
- moins de 2 jours avant le départ : 90 % du prix agence
- non présentation au départ : 100% du prix agence

Franchise de 50 € par personne. Dans tous les cas, ne sera pas remboursés le montant de la prime d'assurance

BULLETIN D'INSCRIPTION

Remplir un bulletin par destination et indiquer le n° de choix (calcul des arrhes avec le choix n°1 seulement)
à renvoyer *avec : photocopies de l'avis d'imposition des revenus 2001, d'un bulletin de salaire (ou document ouvrant droit à pension pour les retraités) du demandeur et du ou des accompagnants et du chèque d'arrhes de 30 % à :*

ASMA NATIONALE Secteur Voyages familiaux 8, rue du Helder - 75009 PARIS	**RENSEIGNEMENTS** : Pierre BLETTERIE ☎ 01 49.55.74.45 - **Fax** 01 49 55 74 41

(Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou par fax.

Dates : **du** ……**au**……**2003** **Destination: ……..**
Ou : du ……**au ……2003**

Indiquer l'aéroport de départ de province desservi par Air France : .....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR :

QF (en EUROS) : .....€ **Tranche :** ……. **Taux de subvention** :……**%**

Nom du service. (en toutes lettres) ……....

……
……

Tél. Bureau : ……

Fax Bureau : ……
Adresse émel : ……

ACTIF (VE) … RETRAITE(E)
(Rayer la mention inutile)

Dernier service (pour les retraités) :……

NOM :…… **PRENOM**……
N°INSEE :
Adresse du domicile :……
……
……

Tél. Domicile : ……

Portable : ..... Fax domicile : .....

(Il est impératif de donner un numéro de téléphone et une adresse où nous pourrons vous joindre en dernière minute).
SITUATION FAMILIALE (cocher selon le cas) – (* voir légende)
C □ - M □ - D □ - UL □ - S □ - V □ - D en cours □ - PACS □
Nbre d'enfants à charge :

VOUS ET AUTRES PARTICIPANTS : Les enfants du demandeur sont acceptés à partir de 14 ans révolus au moment du départ à condition d'être accompagnés et à partir de 12 ans pour MALTE.

NOM et **Prénom** figurant sur le passeport **	Degré de parenté avec le demandeur	Sexe	Date de naissance	A	B	Prix selon QF
VOUS……	.....	.....	...../...../.....	.....	.....	.....
AUTRES……	……	.....	...../...../.....	.....	.....	.....
……	.....	.....	...../...../.....	.....	.....	.....
……	.....	.....	...../...../.....	.....	.....	.....
				Total…..**:**		……
				Supplément chambre individuelle(non subventionné) :		……
(chèques-vacances non acceptés)				Arrhes 30% de (total + chambre individuelle)…:		……
pour le règlement des voyages à l'étranger)				Solde à régler 30 jours avant le départ…:		……

A : Membres du Ministère ou assimilés et leurs enfants, conjoint, concubin ou ayant contracté un PACS **B** : Autres que A

Option chambre individuelle NON OUI (rayer la mention inutile) -.....
Cette demande est à traiter simultanément avec celle de : Nom :..... Adresse : .....……

Voyages effectués au cours des 3 années précédentes avec l'ASMA Nationale : pays et année :
.....……

Fait à .....le ..... Lu et approuvé Signature

(*) C : célibataire, M : marié, D : divorcé, UL : union libre, S : séparé, V : veuf – veuve, D en cours : divorce en cours.
(**) Il est indispensable que le nom figurant sur le bulletin d'inscription soit le même que celui figurant sur le passeport afin que le billet d'avion soit correctement établi. Les passeports ou les cartes d'identité doivent être valables six mois au-delà de la date du retour. Les faire établir dès confirmation de l'inscription si nécessaire. Signaler les passeports étrangers.

INFORMATIONS GENERALES

Nom du pays : Cambodge
Régime politique : Monarchie constitutionnelle
Chef de l'Etat : Sa Majesté Norodom Sihanouk
Superficie : 181 035 km2
Population : 12 491 501 habitants (estimation 2001)
Capitale : Phnom Penh
Villes principales : Sihanoukville, Kampot, Siem Riep, Battambang, Kompong Thom
Pays limitrophes : Thaïlande, Laos, Vietnam
Population et ethnies : Kmers, Khmers Loeu, Cham, Chinois, Vietnamiens
Espérance de vie : 57 ans
Langues : Le Khmer est la langue officielle, le français est encore très présent
Religion : Le bouddhisme hinayana
Monnaie : Le riel
Décalage horaire : Plus 5h en été et plus 6h en hiver.

UN PEU D'HISTOIRE

Le premier royaume du Cambodge est le Funan des Chinois (1er siècle après J-C), royaume maritime et commerçant, lieu d'échanges important entre la Chine et l'Inde. A l'époque d'Angkor (802), les Khmers atteignirent la plus haute forme de civilisation de toute la région ; malheureusement depuis l'abandon de la cité en 1429, dû à l'invasion des Siamois (la Thaïlande actuelle) puis des Viêtnamiens, le Cambodge s'est enfoncé dans une interminable décadence qui ne fut brièvement interrompue que sous le protectorat français (1883-1953) et le régime du Prince Sihanouk renversé en 1970 lors d'un coup d'État fomenté par les Américains. La " déchirure " marxiste (2 millions de morts) a suivi avec le tristement célèbre Pol Pot, puis l'invasion vietnamienne (1979-1989) ; actuellement le Cambodge tente de renaître de ses cendres, avec notamment l'organisation du procès des Khmers Rouges et du régime de Pol Pot par un tribunal international, procès réclamé par Hun Sen. Sihanouk lui-même s'est déclaré prêt à comparaître devant un tribunal national ou international.

LA GEOGRAPHIE

Situé au sud-ouest de la péninsule indochinoise, le Cambodge est entouré par la Thaïlande, le Laos, le Viêt-nam et les eaux du golfe du Siam.
La plaine alluviale est occupée à la fois par le grand lac du Tonlé Sap et le fleuve Mékong (la mère des eaux). Enrichissant considérablement la plaine en alluvions, les crues annuelles sont à l'origine de la vocation presque exclusivement agricole du Cambodge. Les eaux du Tonlé Sap et du Mékong comptent parmi les plus poissonneuses du monde.
La côte du golfe du Siam est généralement très plate, très basse, découpée en larges baies de sable fin et émaillée de quelques éperons rocheux. Au nord, le massif gréseux des Dangrek (sorte de gigantesques escaliers de 300 km de long) matérialise la frontière avec la Thaïlande voisine.

LE CLIMAT

Le climat du Cambodge, chaud et humide, est conditionné par la situation du pays compris dans la zone tropicale, par l'action des moussons qui déterminent les deux saisons, sèche (de novembre à fin mai) et humide (de fin mai à octobre), et, enfin, par l'orientation nord-ouest/ sud-est de sa façade maritime. La période la moins agréable est celle de la fin de la saison sèche, la chaleur (plus de 40 °C) est alors véritablement oppressante et pas un souffle d'air ne la tempère.

FORMALITES D'ENTREE ET DE SEJOUR (document Ministère des Affaires Etrangères)

Le visa est obligatoire. Il peut être délivré à l'arrivée à l'aéroport international de Phnom Penh par les services de l'immigration (contre paiement d'une taxe de 20 USD pour les touristes et de 25 USD pour les hommes d'affaires). La suppression de cette facilité ayant déjà été annoncée par le ministère des Affaires étrangères, il semble plus prudent d'obtenir le visa avant le départ. Les visas de tourisme ouvrent droit à un séjour d'un mois. Ils peuvent être prorogés d'un mois maximun, mais une seule fois, par les services de l'immigration de Phnom Penh. La durée de validité du passeport doit excéder de six mois celle du visa. Les points de passage de la frontière cambodgienne autorisés pour les étrangers sont les suivants :

- aéroportuaires : Phnom Penh (Pochentong) - Siem Reap
- portuaires : Sihanoukville, Koh Kong (également routier).

- routiers : Poipet O'Smach, Koh Kong, Pailin, Daung, Anlong Veng (frontière avec la ThaÏlande), Bavet et Kaom Samnor (frontière avec le Vietnam).

fluvial : par le Mékong (Kaoh Kok) en direction du Vietnam. Pour toute information complémentaire, prendre l'attache de l'Ambassade du Cambodge à Paris, adresses des missions étrangères en France (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

CONSEILS GENERAUX DE SECURITE (document Ministère des Affaires Etrangères)

Dès l'arrivée, se présenter à l'ambassade de France à Phnom Penh afin d'y recueillir des conseils de sécurité actualisés (1 boulevard Monivong, Phnom Penh. Tél.: 023.430.020, 24 heures sur 24. Télécopie: 023.430.041.). A Siem Reap, agent consulaire: 012.858.010. Télécopie: 063.380.046.

De plus, il est recommandé :

- de toujours informer un tiers de ses déplacements et de son itinéraire.
- à Phnom Penh, de ne pas circuler seul la nuit, particulièrement à pied, en cyclo-pousse, en moto ou en moto-taxi.
- d'éviter les attroupements ou les manifestations.
- de ne pas exhiber des sommes d'argent importantes ou des objets de valeur (risques de vols à main armée).
- en cas d'agression, de n'opposer aucune résistance aux malfaiteurs.
- de se prêter de bonne grâce aux contrôles policiers.

Des zones d'insécurité due au banditisme subsistent dans le nord de la province de Siem Reap, dans la province de Banteay Meanchey. En règle générale, éviter de circuler de nuit.

Les zones touristiques traditionnelles: environs de Phnom Penh (Oudong, Tonle Bati) et la plage de Sihanouk ville ne présentent que peu de problèmes de sécurité. A Phnom Penh, persistance de vols à main armée visant les étrangers circulant seuls de nuit. Pour visiter les temples d'Angkor, il est conseillé de se rendre à Siem Reap par avion ou par la route (le trajet Phnom Penh/Siem Reap s'effectue, depuis peu, en six heures). Les bateaux empruntant la voie fluviale entre Phnom Penh et Siem Reap sont, pour la plupart, dépourvus d'équipements de sécurité. A noter cependant la mise en service récente d'un bateau mieux équipé (société " Mekong Express "). Pour se rendre au temple de Banteay Srei, utiliser de préférence les services d'une agence de tourisme et, en tout cas, ne pas s'écarter de la route ni de la zone sécurisée autour du temple: risques de mines et de banditisme. Pour accéder aux Monts Kulen, passer par les services d'un guide et emprunter la piste (payante) qui mène à la rivière des mille Lingas et au Bouddha couché. Ne pas s'écarter de cette piste ni de ces deux sites : risques de mines.

Ne pas s'aventurer la nuit hors de la ville de Siem Reap, (y compris dans les temples) car il existe un risque d'agression.

CONDITIONS SANITAIRES (document Ministère des Affaires Etrangères)

Quelques conseils de base à respecter:

- Pas de vaccinations obligatoires. Les vaccinations suivantes sont conseillées: DT Polio, typhoïde, Hépatite A et B, encéphalite japonaise (souche Japon) et B.C.G.
- Ne pas boire l'eau du robinet. La filtrer et la faire bouillir avant consommation. Préférer les eaux minérales en bouteilles capsulées, d'origine locale ou importées.
- Eviter de manger du poisson cru et de la viande crue.
- Présence d'animaux venimeux: cobras, vipères, serpents bananiers ainsi que des scorpions et des araignées. L'approvisionnement en sérums antivenimeux d'origine thaïlandaise est irrégulier.
- La rage est présente chez les chiens, les chats, les cochons et les singes. On peut se procurer le vaccin français à l'Institut Pasteur du Cambodge.
- Le virus du sida est présent au Cambodge et les mesures de prévention doivent être appliquées. Préservatifs fiables et seringues à usage unique sont disponibles sur place.
- Presque tout le pays est impaludé (le sud, le nord, les zones frontalières et côtières), sauf Phnom Penh. Le Cambodge est classé en zone 3 de résistance aux antipaludéens. La prophylaxie est indispensable pour les zones impaludées. Contre les moustiques, utiliser moustiquaires, produits d'imprégnation et répulsifs.
- La prise d'aspirine n'est pas conseillée face à un symptôme grippal (maux de tête, courbatures, température), car il existe un risque de dengue hémorragique, propagée par un moustique actif durant la journée.

Consulter, avant le départ, le médecin traitant et contracter une assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.

RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES. LEGISLATION LOCALE. (document Ministère des Affaires Etrangères)

Pas de restriction légale à la consommation d'alcool.
Les relations sexuelles avec un (ou une) mineur(e) de moins de quinze ans sont passibles d'une peine de prison de dix à vingt ans. L'attentat à la pudeur sur mineur(e) de moins de seize ans est passible d'une peine de prison de un à six ans. Les autorités cambodgiennes intensifient actuellement la répression en ce domaine. Plusieurs étrangers ont déjà été appréhendés et déférés à la justice. L'un d'entre eux a été condamné récemment à 10 ans de prison ferme pour attentat à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans.
L'acquisition et l'exportation illicites de "biens culturels" (notamment les pièces archéologiques: sculptures, poteries, etc...) sont interdites et punies de 6 mois à 10 ans de prison.
Avertissement concernant la drogue: La consommation de toutes les drogues, y compris de celles dites douces, et leur détention en vue d'un usage personnel, sont interdites par la loi et punies de peines de prison allant jusqu'à un mois et d'amendes allant jusqu'à un million de riels. La détention, l'importation et l'exportation de toutes drogues en quantité pouvant donner lieu à trafic, ainsi que le blanchiment d'argent provenant du trafic de drogue, sont punis de peines allant jusqu'à 20 ans de prison et d'amendes allant jusqu'à 50 millions de riels. Ces peines peuvent être alourdies en cas de circonstances aggravantes.

MONNAIE, BANQUE,CHANGE :
- L'unité monétaire cambodgienne est le riel, qui tient son nom d'une petite sardine abondante dans le Mékong. Le change est à peu près stable et, contrairement à d'autres pays asiatiques, le taux du marché noir est guère plus avantageux. L'euro est monnayable mais le taux de change est rarement bon. Avec 1 euro, on obtient environ 4 000 riels (sous réserve d'inflation). De toute façon, la monnaie qui vous sera la plus utile dans le pays est le dollar ! Attention, les dollars trop abîmés sont souvent refusés. Par ailleurs, il y a de plus en plus de faux dollars.
- **Les cartes de crédit** sont peu utilisées au Cambodge, sauf dans les grands hôtels. Certaines agences de voyages ou compagnies aériennes les acceptent. On peut tirer de l'argent avec une carte Visa dans certaines banques de la plupart des grandes villes, à savoir Phnom Penh,Siem Reap, Battambang, Sihanoukville.
- **Les chèques de voyage** : vous ne pourrez les changer qu'à Phnom Penh et à Siem Reap, la plupart du temps uniquement s'ils sont libellés en dollars. Proscrivez les euros.
- Question **change**, il est préférable d'acheter vos dollars avant d'arriver au Cambodge. Vous pourrez changer vos dollars en riels auprès de n’importe quel Cambodgien ou auprès des money-makers. Ils vous serviront souvent de pourboire et pour les motos-taxis. Les euros ne sont pas connus, donc difficilement acceptés.
Budget
Le Cambodge n'est pas un pays très bon marché, surtout comparativement à la Thaïlande voisine. En fait, il faut mettre plus d'argent pour avoir des prestations convenables, tant pour l'hébergement que pour la nourriture. Prévoir un budget relativement large si l'on veut avoir un minimum de confort.

PROGRAMME

Jour 1 (Samedi) :

Paris – Siem Reap via Bangkok, Kuala Lumpur ou Singapour.

Jour 2 (Dimanche) :

Accueil à l'aéroport de Siem Reap par notre partenaire cambodgien et transfert vers le lieu d'hébergement. Promenade libre en ville puis premier dîner cambodgien.
Présentation et échange à propos du programme du voyage et de son déroulement.

Jour 3 (Lundi) :

Visite guidée du site mythique d'Angkor Wat, classé patrimoine mondial par l'UNESCO : découverte du temple monumental de Bayon et ses tours à visages dominant la forêt tropicale, de l'immense labyrinthe de pierre de Preah Khan, du ravissant Neak Poan puis coucher du soleil du sommet de Phnom Bakheng surplombant le site d'Angkor Wat.

Jour 4 (Mardi) :

Visite guidée du temple de Bantey Srey, « la citadelle des femmes » : ce temple du Xe siècle réalisé en granit rose et dédié à Shiva, est un chef d'oeuvre de l'art khmer classique. Puis visite du temple de Bantey Samre, construit dans le style d'Angkor Wat et présentant des bas reliefs intéressants.
Visite de l'exposition « Tonle Sap, Source de Vies » (UNICEF/Krousar Thmey), illustrant un autre aspect de la culture et du patrimoine khmer.

Jour 5 (Mercredi) :

Acheminement par route puis par bateau sur le lac Tonle Sap : accueil et découverte du village flottant de Prek Toal, rencontre avec les pêcheurs et nuit sur le lac dans le village.

Jour 6 (Jeudi) :

Transfert vers Phnom Penh par le fleuve et à l'arrivée, première découverte de la ville.
Le voyage vers Phnom Penh permettra à chacun de découvrir des paysages et modes de vie caractéristiques du Cambodge traditionnel. La navigation sera d'une durée d'environ 5 heures.

Jour 7 (Vendredi) :

Approche de la culture, des traditions khmers et de l'histoire du Cambodge : visite du Palais Royal, de la Pagode d'Argent, du Musée de la Terreur (la visite de ce dernier musée, dédié à la mémoire des victimes du génocide Khmers rouges, peut être particulièrement éprouvante ; elle sera bien sûr laissée au libre choix des voyageurs).

Jour 8 (Samedi) :

Rencontres et échanges avec différentes ONG locales : Krousar Thmey, « Pour un sourire d'enfant », FRIENDS, etc. Rencontres avec des acteurs cambodgiens et internationaux engagés dans divers programmes de développement (développement social, rural, culturel et environnemental). « Dîner-échanges » avec les interlocuteurs de cette journée.

Jour 9 (Dimanche) :

Visite commentée de la Ville de Phnom Penh : histoire de la ville, organisation urbaine, populations, marchés, etc.

Jour 10 (Lundi) :

Transfert vers Sihanoukville par bus : accueil au port de pêche par les responsables cambodgiens et français du Centre de formation maritime. Dîner au port de pêche.

Jour 11 (Mardi) :

Visite du projet Krousar Thmey/AFVP/CEMPAMA, rencontre avec les pêcheurs et les jeunes en formation au Centre.

Jour 12 (Mercredi) :

Découverte du projet de réhabilitation des polders de Prey Nup. Approche d'une gestion villageoise des ouvrages hydrauliques et aires de production rizicole.
Echanges avec les gestionnaires de l'aménagement et l'équipe française d'appui puis retour à Sihanoukville en passant par « la cascade ».

Jour 13 (Jeudi) :

Itinéraire de découverte du patrimoine naturel de la région de Ream.
Découverte avec l'équipe locale des forêts de mangrove en pirogue puis franchissement d'un relief du massif de Ream, arrivée sur le cordon littoral de la baie.
Evocation des principaux écosystèmes côtiers de la région.
Repas sur la plage.

Jour 14 (Vendredi) :

Transfert vers Phnom Penh par bus.

Jour 15 (Samedi) :

Vol retour en France au départ de Phnom Penh.